Bulletin municipal d'information et de communication de la commune de Saint Clar de Rivière

Juin 2021

SAINT CLAR INFOS

saintclarderiviere.fr

Directeur de publication : Etienne Gasquet

Conception, réalisation : Loïc Mahé, Jérôme Pacheco
Yannick Puertolas, Annie Sud



Chères Saint Claraises et chers Saint Clarais,

Cela fait une année que nous vivons avec la pandémie de la Covid-19. Avec les beaux jours qui arrivent, les réunions familiales et les départs en vacances sont très attendus et la tentation sera forte de relâcher notre vigilance. L'été dernier, ce relâchement a permis à l'épidémie de progresser, loin de l'attention médiatique, car la vie semblait revenue à la normale. Les contaminations et les admissions en réanimation sont reparties à la hausse dès le mois d'août, notamment dans les régions touristiques. À l'automne, c'est tout le pays a connu une seconde vague importante, entraînant un nouveau confinement. Il en fut de même après les fêtes de fin d'année.

Les étudiants, les pensionnaires des EHPAD, les personnes vulnérables et de nombreuses entreprises ont grandement souffert de ces confinements à répétition. Nos libertés individuelles sont remises en question.

Nous devons tous veiller à ne pas reproduire les erreurs passées, pour sortir de cette situation rapidement. Il nous faut rester vigilants, individuellement et collectivement. La vaccination, si elle n'est pas une solution miracle, reste notre meilleure protection, en complément des gestes barrières et du port du masque lorsque la situation l'exige.

Notre commune aura également subi les conséquences de cette pandémie : toutefois, nos projets avancent et se réalisent, même si c'est avec un peu de retard.

Les travaux des trottoirs Route de Saint Lys étaient très attendus, les voici lancés. Le début du Chemin du Piton dispose à présent d'un cheminement pour les piétons. Une allée a été réalisée sur la place, elle permet notamment au marché de plein vent de se tenir dans de bonnes conditions.

Passez un bel été, en prenant soin de vous et de votre entourage.

Bien à vous, Etienne Gasquet



Le troupeau de Marc Colmant, éleveur sur Saint Clar de rivière. Ses brebis font essentiellement du pâturage au profit des agriculteurs céréaliers, pour entretenir la végétation et dynamiser les sols (engrais naturel)

Travaux

REALISES



Création d'un passage piéton le long du Chemin du Piton.



Rénovation façade et ouvertures, salon de coiffure (bâtiment communal).



Déploiement de la fibre dans le village. Les opérateurs téléphoniques sont en train de contacter les habitants.

Réalisation d'une allée sur la place



EN COURS



Rénovation des trottoirs, Route de Saint Lys



Environnement

POTAGER ET PAPOTAGES



Depuis octobre 2020, l'association Potager et Papotages œuvre pour l'environnement au village.
Le jardin Partagé des écoles a ouvert ses portes aux écoliers et à leurs enseignantes qui s'en sont largement saisies, permettant aux enfants d'étudier en dehors de l'école malgré le contexte sanitaire.
Les dons de matériel de jardinage de récupération (arrosoirs, râteaux, pots…) sont les bienvenus pour équiper ce nouveau jardin !
Une grainothèque participative, ouverte à tous, est désormais à votre disposition à la bibliothèque municipale.
L'association vous proposera également des sorties pour les beaux jours, notamment une balade de découverte de la flore des bords de nos chemins, et une initiation à l'observation des hirondelles cet été.
Enfin, la newsletter mensuelle : les papotages du potager, avec au programme : astuces durables, sciences naturelles, idées de sorties et de lectures, recettes éco-responsables, et bien sûr des nouvelles de la vie associative. Elle est accessible sur simple demande à l'adresse mail de l'association potageretpapotages@ecomail.fr

Installations de nichoirs



En ce début de printemps, le nettoyage et la vérification des nichoirs ont été faits afin de permettre aux oiseaux de s'installer. Sur la commune, nous avons cinq nichoirs à mésanges, un nichoir à insectes et un nichoir à chauve souris.

Grâce à Symbiosphère, nous avons appris que les nichoirs doivent être orientés est-sud est et qu'ils ne doivent pas être carrés (déperdition de chaleur pour les oiseaux), il faut donc préférer les modèles ronds ou octogonaux. Si vous êtes intéressés par l'achat d'un nichoir (écureuil, chauve souris, mésange, insectes, hiboux …) vous pouvez contacter cette société (SCOP) installée à Fonsorbes. Site https://symbiosphere.fr

Opération Allons y à vélo

La 21ème édition se tiendra du mardi 25 mai au vendredi 25 juin 2021.

Allons y à vélo ! 2 Pieds 2 roues

Site : https://allonsyavelo.le-pic.org/

Pour un jour ou toute la semaine, oublions notre réflexe automobile et prenons le vélo pour aller à l'école, au travail, faire les courses …!

Vide grenier



En raison des restrictions sanitaires, le vide-grenier est reporté à une date ultérieure.

8 mai 2021



Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Noël et Pâques ...malgré le confinement



Malgré les circonstances sanitaires, le comité des fêtes et l'association des écoles se sont réunis pour gâter nos petits Saint Clarais à Noël et à Pâques. Leurs sourires ont été la plus belle des récompenses pour les associations.





Distribution des gourmandises par les enseignantes

Karaté



L'Académie Martiale de Karaté a poursuivi ses activités en extérieur, malgré les restrictions sanitaires. Avant le confinement, nos karatékas ont pu s'illustrer en compétition, plusieurs ont été primés.

Comités des fêtes

Ciné plein-air

Le Cinéma de Plein Air aura lieu le vendredi 9 juillet 2021 au soir dans la cour de l'école primaire, sous réserve de la situation sanitaire.

Kermesse des écoles

L'association des écoles organise la traditionnelle fête de fin d'année le samedi 3 juillet 2021 de 11h à 15h.
Jeux dans l'enceinte de l'école.
Pique nique / Food Truck

Animations Foyer Rural

Vendredi 4 juin 2021—10h30—Salle des Fêtes

Spectacle gratuit offert par le Conseil Départemental et sa médiathèque pour les enfants de 1 à 3 ans : « Lune et Soleil » par la Compagnie Mercimonchou.
Places limitées

Samedi 3 juillet 2021—Place du village—Fête du Foyer

A partir de 14h30 : pétanque, expositions, démos.
19h repas : saucisses, frites, glaces, boisson. Tarif : 5 €/adulte et 2 €/enfant jusqu'à 10 ans.
21h : concert Rock gratuit avec les « Meltings Potes »

Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter : Annie Galy 06.49.98.83.35 / Maryse Paris 06.99.19.80.70

Budget Communal

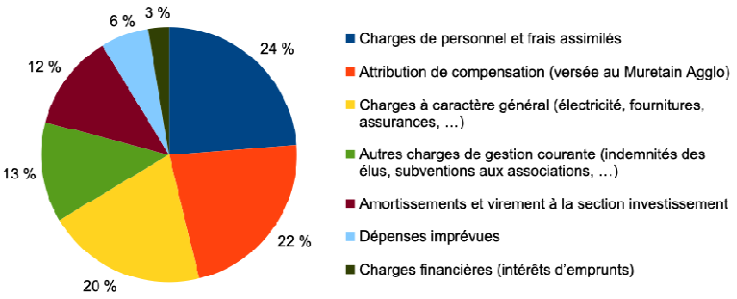
Le 6 avril 2021, le budget a été adopté par le Conseil Municipal.

Les grandes orientations sont détaillées dans les graphiques ci-dessous.

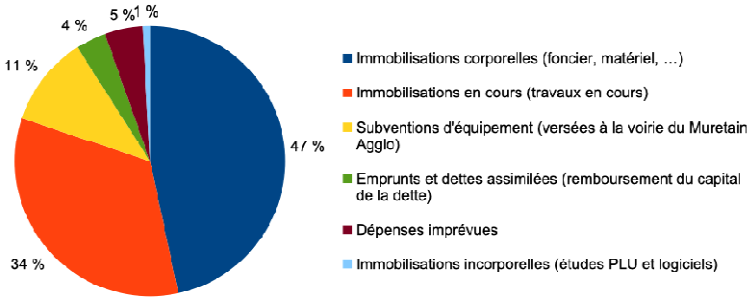
Fonctionnement : 1 182 992,00 €

Investissement : 1 959 406,00 €

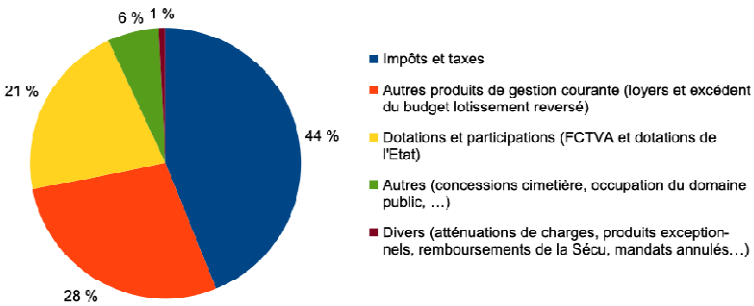
Budget 2021 - dépenses de fonctionnement



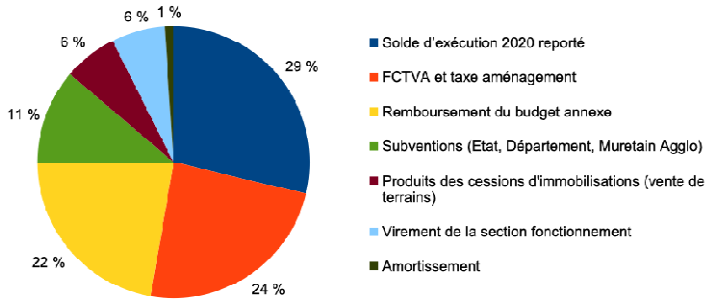
Budget 2021 - dépenses d'investissement



Budget 2021 - recettes de fonctionnement



Budget 2021 - recettes d'investissement



Ce budget est distinct du budget du lotissement communal :

- Fonctionnement : 770 269,40 €
- Investissement : 671 731,74 €

et du budget du CCAS : Fonctionnement : 6 200 €

Les taux d'impositions sont inchangés par rapport aux années précédentes :

- taxe d'habitation : 14,48 % (obligation de maintien du taux 2019)
- taxe sur le foncier bâti : 21,73 %
- taxe sur le foncier non bâti : 103,42 %

Informations par SMS

La mairie met en place un nouvel outil de communication par envoi de SMS. La population pourra ainsi recevoir, en complément du site Internet, des informations d'intérêt général. Elle pourra aussi être prévenue rapidement (y compris soir et week-end) en cas d'évènement important ou de danger (orage, canicule, accident, ...). Pour vous abonner à ces SMS, vous devez transmettre vos prénom, nom et numéro de portable au secrétariat de mairie. Pour cela, vous pouvez déposer le coupon à découper ci-dessous dans la boite aux lettres de la mairie, vous présenter au secrétariat ou encore envoyer un mail à l'adresse mairie@saintclarderiviere.fr

Vous pourrez vous désabonner ou modifier votre numéro de téléphone de la même façon.

Coupon réponse à compléter puis à déposer au secrétariat de la mairie : Envoi de SMS

NOM : ..... Prénom : .....

Numéro de téléphone portable : .....

Vandalisme





Balustres de la Maison des associations remplacées : 1500 euros à la charge de la commune.



Encore des tags au groupe scolaire.



Code pénal : articles 322-1 à 322-4-1
(Peines encourues pour dégradations volontaires)

Le vandalisme est une atteinte volontaire aux biens privés ou publics, dont la gravité de la sanction dépend des circonstances de l'infraction, de la nature du bien et des dégâts causés. La réparation du préjudice peut être un Travail d'Intérêt Général (TIG), une amende pouvant atteindre 75 000 € ou une peine de prison.



Barrière cassée près de la station d'épuration



Décharge sauvage Chemin du Carrelot



Dépôt sauvage Chemin du Lanot



Code pénal : Article R635-8

(Peines encourues pour abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets transportés dans un véhicule)

Code de l'environnement : Article L. 541-46

(Qualifie de délit et punit d'une amende pouvant atteindre 75 000 € et deux ans de prison maximum « *le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du chapitre I du titre IV du Code de l'environnement* »)

Infos COVID-19

Le Président de la République a annoncé la semaine du 30 avril 2021 un déconfinement en quatre étapes progressives.
Nous allons entrer dans l'avant dernière étape.

Troisième étape :

9 juin 2021 : couvre-feu à 23 heures et réouverture des cafés et des restaurants en intérieur et des salles de sport.
Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

Quatrième étape :

30 juin 2021 : fin du couvre-feu. Fin des limites de jauge pour ERP.
Possibilité d'accéder à tout évènement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire).



Obtenez rapidement des conseils personnalisés, pour vous et vos proches

mesconseilscovid.fr

État civil

Naissances, mariages, décès (du 01/11/2020 au 15/05/2021)

La municipalité félicite chaleureusement les parents de :

- Enola MOLLARET
- Zoé HAMELIN
- Lyam BERTHELOT
- Julia ESTEBAN



La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles et aux proches de :

- Pascal TALLEC
- Antoine MASCARAY



Élections régionales et départementales

Les élections se tiendront les dimanches 20 et 27 juin 2021 à la salle des fêtes. Ne pas oublier son masque et son stylo.

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site :

